



« A Son Excellence Monseigneur Bruno Valentin
Évêque de Carcassonne et Narbonne

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire des événements douloureux de Montredon, Sa Sainteté le Pape Léon XIV s'unit par la pensée et la prière à tous ceux qui sont ici rassemblés pour faire mémoire des vies perdues, mais bien plus pour accomplir un geste de réconciliation. L'Écriture Sainte nous dit : « Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu » (Mt 5,9). En choisissant de vous tenir ensemble, là où hier s'affrontaient des hommes avec violence, vous posez un acte qui relève de cette béatitude évangélique. Le souvenir du Commandant Joël Le Goff et de M. Émile Pouytès est confié dans une unique prière qui s'élève devant Dieu notre Père, « riche en miséricorde » (Ep 2,4), qui seul peut guérir les mémoires et apaiser les cœurs. « Demandons aujourd'hui la grâce de savoir pardonner, [...] lorsque la lumière du pardon parvient à filtrer à travers les fissures les plus profondes du cœur, nous comprenons qu'il n'est jamais inutile. [...] Le pardon libère celui qui le donne : il dissout le ressentiment, restaure la paix et nous rend à nous-mêmes. » (*Audience générale*, 20 août 2025). Franchir ensemble le pont qui fut autrefois ligne de séparation doit nous rappeler la parole de l'apôtre : Le Christ « est notre paix : des deux [...] il a fait une seule réalité » (Ep 2,14). Là où l'histoire avait creusé une distance, la rencontre devient aujourd'hui possible.

Ce passage est un signe que la mémoire, éclairée par la vérité, et portée par la charité du Christ, peut ouvrir un avenir nouveau et nous donner une espérance. Dans les épreuves actuelles qui touchent le monde viticole, et dans les tensions sociales qui traversent la société française, la parole de Dieu demeure une lumière : « Poursuis la paix, recherche-la » (Ps 33,15). Le Pape confie au Seigneur les viticulteurs et vignerons de l'Aude, éprouvés dans leur travail et leurs espérances, ainsi que tous ceux qui exercent la mission exigeante de servir et de protéger la société. Que l'Esprit-Saint donne à chacun sagesse, courage et sens du bien commun. En confiant à l'intercession de la Vierge Marie, Mère de Miséricorde, les artisans de cette démarche et l'ensemble des participants, afin que la mémoire partagée devienne semence de réconciliation durable et ferment de paix pour toute la société, le Saint-Père accorde de tout cœur, à chacun, la Bénédiction Apostolique.

Cardinal Pietro Parolin
Secrétaire d'État de Sa Sainteté. »

Du Vatican, le 4 mars 2026